

Affiché le 23/09/2024

Dossiers déposés du 16 septembre au 23 septembre 2024

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

DECLARATION PREALABLE A LA REALISATION DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES

23/09/2024	DP 974407 24 G0123	Monsieur Marcel Ajaguin	62 avenue Rico Carpaye 97420 Le Port	Extension sur sur la façade Est pour création d'une pièce de 11,28 m ² (salon) Régularisation de l'extension que la façade Ouest en pièce fermée de 14,88 m ²
------------	--------------------	-------------------------	---	--

23/09/2024	DP 974407 24 G0122	IDRISS JEAN FABRICE AMOURDOM	43 Rue Louise Michel 97420 Le Port	Démolition d'une partie d'un ancienne habitation qui est sur la parcelle n°1841. Démolition d'une partie de l'ancienne habitation présente sur le parcelle n°1841.
------------	--------------------	---------------------------------	---------------------------------------	--

Dossiers déposés du 16 septembre au 23 septembre 2024

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

DECLARATION PREALABLE

17/09/2024	DP 974407 24 G0121	Monsieur FRANÇOIS GHISLAIN SCI ROSE DES SABLES	6 Rue Simon Pernic 97420 Le Port	<p>* Sur la clinique Oméga :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une pergola (provisoire) en bois de 2.80 de large et de haut ; 5.80 m de long - changement 1 pour 1 de la porte battante principale en porte motorisée automatique, sans changement de façades (même RAL, même matériau, structure existante conservée) <p>* Sur l'UAD - Centre de dialyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - changement 1 pour 1 de la porte battante principale en porte motorisée automatique, sans changement de façades (même RAL, même matériau, structure existante conservée)
------------	--------------------	---	-------------------------------------	--

PERMIS CONSTRUIRE

17/09/2024	PC 974407 24 A0098	THIRION Frédéric SAMT	Rue d'Armagnac 97420 Le Port	<p>Le présent permis de construire porte sur la création de 2 bâtiments + 1 ombrière en 3 tranches de travaux</p> <p>TRANCHE 1 : Couverture / ombrière d'une ligne de production en partie Sud des bureaux (accès rue d'Armagnac)</p> <p>TRANCHE 2 : 1 bâtiment de bureaux en R+2 prenant accès rue d'Armagnac</p> <p>TRANCHE 3 : 1 bâtiment d'activités avec salle de production, réserves et bureaux (R+1) avec accès rue Jérôme Bosch</p> <p>les bâtiments seront démolis, mais les lignes de productions extérieures conservées</p>
------------	--------------------	--------------------------	---------------------------------	---

Dossiers déposés du 16 septembre au 23 septembre 2024

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

PERMIS CONSTRUIRE

17/09/2024	PC 974407 24 A0097	Yannis GAVAUDAN	15 Rue des Marins Pêcheurs 97420 Le Port	<p>Le projet porte sur l'extension d'un logement en bande existant, avec création d'une extension fermé et terrasse couverte à l'arrière et un abris voiture à l'avant.</p> <p>Egalement un ravalement de façade et changement de menuiserie aluminium sur les façades avant et arrière. Démolition de l'extension existante à l'arrière et de l'abris voiture à l'avant</p>
------------	--------------------	-----------------	---	--

16/09/2024	PC 974407 21 A0088 M01	Madame MARIE BRIGITTE MIREL	7 Rue Jean Moulin, Riviere des Galets 97420 Le Port	<p>La construction consiste à réaliser des travaux en surélévation sur existant, sur 2 niveaux. La construction consiste à créer des surfaces supplémentaires et sans création de logement supplémentaire. Elle sera réalisée en agglos traditionnel + enduits en finition lisse. La peinture sera dans les tons OCRE. La toiture sera en tôle nervo 1000 de couleur gris typhon.</p> <p>L'environnement sera au cœur de la réalisation, et ses réglementations seront respectées.</p> <p>La menuiserie sera en aluminium blanc. Démolition de la varangue située au niveau de l'alignement de la rue Jean moulin et dépose de la toiture à l'arrière de la construction</p>
------------	---------------------------	--------------------------------	---	--